



VILLE DE CAP-CHAT

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CAP-CHAT

Chers concitoyennes et concitoyens de Cap-Chat,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, il me fait plaisir de déposer le rapport annuel du maire traitant de la situation financière de la Ville de Cap-Chat. Dans ce rapport, je vous informerai des sujets suivants, à savoir :

1. Les états financiers 2014;
2. L'exercice financier courant (2015) et les réalisations;
3. Le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017;
4. Les orientations en regard des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2016 ainsi que le Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018;
5. La conclusion.

1. Les états financiers 2014 (Rapport du vérificateur)

Selon le rapport du vérificateur externe de la Ville de Cap-Chat, il est indiqué, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 :

- un **surplus** de **380 539.\$** (nouvelle ville);
- une **réserve** de **13 809.\$** (ex-municipalité de Capucins);
- une **réserve** de **88 743.\$** (ex-municipalité de Cap-Chat);
- une **réserve** de **78 582.\$** (fonds de roulement);
- une **réserve** de **92 942.\$** (réseau routier).

La dette à long terme relative à l'emprunt effectué en 2006 servant à l'achat d'une niveleuse et d'un chargeur est passée de **138 000.\$** à **93 500.\$**; cette diminution de 44 500.\$ représente le remboursement effectué sur le capital.

L'avoir des contribuables, à la fin de l'exercice financier 2014, s'élève donc à **10 167 143.\$**.

2. L'exercice financier 2015 et les réalisations

Le budget de l'année 2015 prévoyait des revenus et des dépenses de l'ordre de **3 036 154.\$**. À cette période-ci, la Ville de Cap-Chat ne prévoit pas de déficit pour l'année en cours.

Quant à l'emprunt (niveleuse & chargeur) de la nouvelle Ville de Cap-Chat effectué en 2006, il a été tenu compte du remboursement annuel de **48 832.\$** (capital et intérêts); au **31 décembre 2015**, cette dette passera à **47 500.\$**.

2.1- La valeur totale des immeubles (imposables et non imposables) indiquée au rôle d'évaluation, déposé le 11 septembre 2015, s'élève à **162 040 900.\$**; une augmentation de la valeur foncière de 1 591 400.\$ par rapport à 2015. L'exercice financier 2016 sera, pour notre municipalité, la 2^{ième} année du rôle triennal 2015-2016-2017.

Le taux d'imposition de la taxe foncière, pour l'exercice financier 2015, a été fixé à **1.30\$ du 100.\$ d'évaluation** pour l'ensemble des contribuables de la municipalité.

2.2- Les arrérages de taxe foncière, au 31 octobre 2015, s'élèvent à **249 133.17\$**; des rappels ont été expédiés aux retardataires et plusieurs ont régularisé leur situation. Dans les autres cas, nous avons transmis les dossiers à nos procureurs afin qu'ils procèdent au recouvrement des sommes dues. Au cours de la présente année, aucune vente d'immeuble en raison de taxes impayées n'a eu lieu.

2.3- Tel qu'exigé par la Loi, je dois informer les contribuables, dans ce rapport, de la rémunération des membres du Conseil municipal, pour l'exercice financier 2015.

Le maire reçoit un **saire annuel** de **11 437.\$** ainsi qu'une **allocation de dépenses** de **5 718.\$**. Les conseillers, quant à eux, reçoivent un **saire annuel** de **3 813.\$** et une **allocation de dépenses** de **1 906.\$**.

Lorsque le maire siège au Conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, celui-ci reçoit un salaire mensuel de 154.80\$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 77.40\$.

De plus, il peut recevoir un salaire supplémentaire de 42.81\$ pour assister à divers comités et une allocation non imposable supplémentaire de 21.40\$ pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle il assiste. Si la réunion supplémentaire à laquelle il assiste dure une journée complète, il reçoit alors un salaire supplémentaire de 82.28\$ et une allocation non imposable supplémentaire de 42.39\$.

Enfin, pour siéger au conseil des Territoires Non-Organisés (T.N.O.) de La Haute-Gaspésie, le maire reçoit un salaire de 55.20\$ et une allocation non imposable de 27.60\$.

Les rémunérations ci-dessus mentionnées des élus siégeant au Conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie sont indexées annuellement de 2%.

2.4- Sommaire des réalisations et des démarches effectuées au cours de l'année 2015:

Administration générale

- a) L'indexation au coût de la vie, de l'exercice financier 2015, imputée à tous les locataires municipaux a été fixée à **2 %**.

L'indexation pour les frais de déplacements a également été établie à 2% pour la même période.

- b) Une indexation salariale de 2% a été consentie au personnel cadre et aux élus municipaux pour l'année 2015; cette indexation est à déterminer en début de chaque exercice financier.
- c) D'ici la fin de la présente année, la Ville procèdera au remplacement de six postes informatiques, au coût de 10 297.\$ + taxes, dont la dépense sera appropriée au budget régulier.

- d) Après 46 ans de loyaux services auprès de la population, le Directeur des Travaux publics, M. Jean-Guy Gagné, a informé le Conseil municipal de son départ à la retraite prévu le 31 décembre prochain.

En septembre dernier, la Ville a donc procédé à l'embauche de son remplaçant, soit M. François Lemieux de Cap-Chat, qui est entré en fonction le 14 octobre dernier.

- e) Me Denis Tremblay, procureur, a été mandaté pour le traitement et le suivi des dossiers de la municipalité pour les années 2015, 2016 et 2017.
- f) Le 2 novembre courant, la Ville adoptait un Règlement se soustrayant à l'obligation de diviser son territoire en districts électoraux en mettant fin au Règlement no. 158-2011.
Lors d'une prochaine élection municipale, soit partielle ou générale, tous les électeurs pourront voter pour élire chacun des conseillers en procédant de la même façon qu'au poste de maire.
- g) Un Règlement établissant un Programme de revitalisation sur le territoire de la municipalité a également été adopté. Ce programme vise uniquement la construction de nouvelles résidences.
- h) Renouvellement du portefeuille d'assurances générales de la municipalité, au coût de 22 123.\$ pour l'exercice financier 2015.

La municipalité a conclu et renouvelé plusieurs ententes et protocoles au cours du présent exercice financier et a procédé à la signature de ceux-ci, à savoir :

- Le contrat d'entretien annuel du système informatique, pour l'exercice financier 2016, a été renouvelé avec PG Solutions de Rimouski, au coût de 11 515.\$ + taxes.
- Une entente relative aux conditions de travail de l'Association des pompiers volontaires a été conclue pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018; cette entente prévoit des augmentations salariales de l'ordre de 2,5% par année.

- Un bail relatif à la location de la cantine de la halte routière située à l'Est de la municipalité a été signé avec Mme Claudia Roy de Cap-Chat, pour une période de trois ans (saisons estivales 2016-2017-2018), en considération d'un montant annuel de deux mille cinq cents dollars plus taxes incluant une indexation annuelle pour les années 2017-2018.

- Un contrat de services a été conclu avec la Cie Xérox concernant la location d'un photocopieur, pour une durée de cinq ans, dont la somme s'élève à 190.50\$ + taxes mensuellement et prélevée à même le budget régulier.

- Nous avons également procédé à la signature d'une convention de prolongation de bail avec la Société Canadienne des Postes représentant la somme de 147 566.\$ + taxes sur une période de cinq ans.

- Le protocole d'entente en lien avec le partage des équipements sportifs entre la municipalité, l'Office municipal d'habitation et l'école l'Escabelle a été reconduit pour l'année en cours.

- Avec l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Ville de Cap-Chat a cautionné, pour une durée de sept ans, un montant de 150 000.\$ à la Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie dans le but de permettre l'achat d'une dameuse à pistes par le Centre de Plein Air de Cap-Chat.

À même le budget des opérations courantes de l'année 2015, nous avons procédé à la réalisation de divers travaux d'entretien, de réparation et d'amélioration aux infrastructures et équipements municipaux; nous avons également effectué des travaux de réparation sur les équipements roulants. Je vous présente donc un bref résumé de nos réalisations, à savoir :

Travaux publics :

- Trois étudiants ont été embauchés pour une période de huit semaines, au taux horaire de 10.55\$, à raison de 40 heures par semaine. Ils ont effectué des travaux d'entretien de pelouse, d'aménagement paysager et de peinture.

- Au cours de la saison hivernale 2014-2015, nous avons procédé à l'ouverture du tronçon de route de la Pointe-au-Goémon, pour un montant de l'ordre de 675.\$; ledit tronçon de route étant sous la juridiction de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

- Les employés municipaux du service de la voirie ont réalisé différents travaux d'entretien et de réparation, tels que : nivelage des routes et chemins municipaux, réfection de ponceaux, pose de signalisation, installation de glissière de sécurité ainsi que des travaux d'entretien du système d'aqueduc et d'égoût (branchements, nettoyage, réparations).

- À chaque année, les équipements roulants nécessitent des réparations ainsi que de l'entretien; les principaux équipements visés sont : chargeur John Deere, niveleuse, camion Sterling, unité d'urgence incendie, camion cube, rétrocaveuse, pépinière, camion Ford, pick-up 3/4 t., pick-up 1/2 t., pick-up 1 t., souffleur, etc..., dont le coût s'élève à **± 131 914.\$**.

- Des équipements désuets et/ou non fonctionnels ainsi que des véhicules et machineries excédentaires ont été vendus par voie d'appel d'offres, à savoir :
 - Souffleur inversé : 850.\$
 - Camionnette Chevrolet Silverado 2005 : 300.\$
 - Camion Ford 10 roues – 1996 : 8 123.\$
 - Chargeur sur roues 1973 : 11 000.\$

Centre sportif Claude-Jourdain

- Certains équipements de l'aréna ont nécessité des réparations majeures dont les compresseurs et également, une mise à niveau du système de réfrigération représentant la somme de ± 8 500.\$ prélevée à même le budget de fonctionnement.

- Au cours du dernier mois, la Ville a fait l'acquisition de quatre (4) caméras de surveillance, au coût de 2 080.\$+ taxes, qui seront installées sous peu; cette dépense est également appropriée au budget régulier.

Service Incendie

Tel que prévu au budget annuel du service incendie et selon les ressources financières disponibles, nous apportons des améliorations et/ou procédons à l'acquisition d'accessoires et d'équipements sécuritaires, à savoir :

- Achat de deux habits de combat: 3 185.18\$
- Accessoires et matériel pour borne d'incendie : 4 121.29\$
- Peinture de l'unité d'urgence : 8 000.\$

À même le budget de l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat, ceux-ci ont fait l'acquisition d'une lumière d'urgence pour l'échelle de pompiers et se sont dotés d'un écarteur pour mâchoire de vie.

À noter que l'Association des pompiers volontaires de Cap-Chat est toujours en période de recrutement de pompiers.

Programme Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) - 2015

Dans le cadre du programme mentionné ci-dessus, une aide financière, au montant de 22 222.\$ incluant une mise de fonds de la municipalité de 2 222.\$ prélevée au surplus accumulé, nous a été octroyée afin d'améliorer différentes infrastructures permettant de favoriser de saines habitudes de vie sur le plan de l'activité physique, soient :

- Aménagement d'un terrain de basketball;
- Entretien des bancs, poubelles, tables et autres installations à la halte routière de Cap-Chat;
- Réaménagement du sentier pédestre à la baie de Capucins;
- Peinture du Centre multifonctionnel du secteur Capucins.

Cette enveloppe budgétaire a permis la création de trois (3) emplois, d'une durée de 14 semaines.

Programme SEMO Haute-Gaspésie

L'entente relative à la « Gestion d'un contrat d'intégration au travail » a permis l'embauche d'un travailleur, à titre de préposé à l'entretien extérieur, durant la période s'échelonnant du 24 mai au 29 août 2015; le salaire total versé est de 6 948.76\$\$ dont la participation financière accordée par Emploi Québec s'élève à 2 352.\$.

Contributions financières octroyées par la municipalité

Je vous fais maintenant part de l'implication et du soutien de la Ville de Cap-Chat auprès des différents organismes de la municipalité. Ainsi, nous avons contribué financièrement à ceux-ci en allouant les sommes suivantes :

- Centre de Plein Air de Cap-Chat : 78 523.\$ (activités courantes et dameuse à pistes)
- Carrefour Socioculturel des Caps : 5 000.\$ (budget de fonctionnement)
- Corporation de l'Aréna de Cap-Chat : 36 000.\$ (budget de fonctionnement)
- Association des pompiers volontaires : 300.\$
- Comité local d'aménagement et pour la protection de l'environnement de Cap-Chat (C.L.A.P.E.) : 1 000.\$
- Fabrique St-Norbert de Cap-Chat : 300.\$
- L'Entre-Temps, Maison des Jeunes : 5 000.\$
- Développement Cap-Chat 2001 : 5 000.\$

3. Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

Différents équipements mentionnés ci-dessous ont été achetés et/ou remplacés pour cause de bris ou dans le but d'améliorer la qualité des services; les coûts desdits équipements ont été appropriés au budget régulier et au surplus accumulé. Quant à l'achat de la camionnette, elle a été financée à même le Fonds de roulement de la municipalité.

- Achat d'une presse hydraulique : 6 741.\$
- Achat d'une pelle à neige pour le camion GMC 5500 : 21 492.\$
- Acquisition d'une remorque : Don de la Corp.Développement Cap-Chat 2001.
- Achat d'un compacteur : 1 785.\$
- Achat de deux détecteurs à gaz : 1 850.\$
- Achat d'une camionnette Chevrolet Silverado 2011 : 18 900.\$ + taxes
- Fabrication d'une remorque : 3 651.\$
- Équipements informatiques : 5 316.\$ (imprimantes, ordinateur, portable)
- Chaise et bureau : 676.\$
- Boîte à fleurs : 1 900.\$
- Acquisition de deux parcelles de terrain : 3 840.\$

Dans le cadre du Programme du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les puits à eau potable exigent un entretien et un suivi très rigoureux. Tel qu'exigé, nous avons effectué la vérification annuelle des débitmètres-compteurs et nous avons dû procéder à la réparation de la pompe du puits #1 représentant une dépense de l'ordre de ± 8 800.\$ appropriée au budget de fonctionnement.

Tout au cours de l'année 2015, des travaux mentionnés au Programme d'immobilisations ont été réalisés aux infrastructures suivantes de la municipalité, à savoir :

- Des travaux d'asphaltage sur la rue des Érables et la rue Louis-Landry ont été effectués par les Entreprises Mont-Sterling Inc, pour un montant de l'ordre de 261 559.\$ prélevé au surplus accumulé.
- Des soumissions ont été demandées dans le but d'effectuer des travaux de revêtement d'une partie de la toiture du garage municipal; le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à Les Entreprises Fernand Gagnon Inc., pour un montant de 10 887.86\$ + tx approprié au surplus accumulé.

- Un mandat a été confié à la firme Puribec Inc. afin de procéder à l'installation d'un système de traitement de l'eau à la Cantine de la halte routière du secteur de Capucins. Le coût de ces installations s'élève à 8 931.65\$ dont la somme de 2 500.\$ est appropriée à même une subvention reçue du Conseil de l'eau du Nord et le solde au surplus accumulé.
- Dans le cadre d'un programme d'Hydro-Québec visant à encourager la mise en oeuvre de mesures d'efficacité énergétique, nous avons débuté la conversion de notre parc d'éclairage public en remplaçant soixante-quinze luminaires pour des appareils au DEL; ce projet réalisé, au coût de 21 723.75\$, nous rendait admissible à une subvention de l'ordre de ± 4 500.\$ dont l'excédant a été soustrait du budget de fonctionnement.

Office municipal d'habitation de Cap-Chat

La participation financière de la municipalité au budget de fonctionnement de l'Office municipal d'habitation de Cap-Chat s'élève à **79 221.\$** pour l'exercice financier 2015; la somme de 76 721.\$ est appropriée au budget régulier et le solde au surplus accumulé.

4. Les orientations – Prévisions budgétaires 2016 & Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

La confection du budget, de l'exercice financier 2016, débutera dès que nous aurons toutes les données qui nous parviendront du Gouvernement du Québec ainsi que de la M.R.C. de La Haute-Gaspésie.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer s'il y aura augmentation ou non de la taxe foncière ainsi que de la tarification des autres services municipaux (aqueduc-égoût-ordures).

Toutefois, je tiens à vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir pour offrir des services de qualité à la population et au moindre coût possible. Je peux aussi vous affirmer que nous effectuons une gestion rigoureuse de vos deniers publics.

Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Le programme triennal d'immobilisations est une **probabilité de travaux** que l'on peut exécuter ainsi que des infrastructures que l'on peut mettre en place en indiquant le financement pour leur réalisation, et ce, **dépendamment des budgets disponibles de la municipalité et des subventions octroyées par les différents partenaires.**

À la suite d'une exigence de la Direction générale des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, la Ville procédera à l'élaboration d'un Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égoûts ainsi que de l'état des conduites pluviales et des chaussées. Ces travaux sont admissibles à une aide financière dans le cadre du Programme de transfert de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018).

Au cours de la période s'échelonnant jusqu'en 2018 et dans le cadre du programme mentionné ci-dessus, nous comptons également réaliser des travaux d'asphaltage sur les rues Gagné, de l'Église, Lieutenant-de-Chaste et Nicolas.

L'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux fait également partie du volet « Programmation des travaux – TECQ 2014-2018 », à savoir : la mise à jour de l'étude préliminaire pour les travaux d'assainissement des eaux, l'installation de deux enregistreurs de débit en continu aux puits d'eau potable et l'ajout de drainage aux surpresseurs du Parc industriel et de la Côte-des-Neiges.

5. Conclusion

Enfin, je désire remercier chaleureusement chacun d'entre vous, concitoyennes et concitoyens, de votre collaboration et de votre encouragement.

De plus, je remercie mes collègues de travail ainsi que tous les employés municipaux pour leur enthousiasme à servir la communauté.

Conformément à la Loi, je joins au présent rapport la liste de tous les contrats accordés au cours de la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015 dont le montant global est supérieur à 25 000.\$ ainsi que la liste des fournisseurs dont la somme totale atteint 25 000.\$ et plus.

Je vous remercie de votre attention!

Cap-Chat, le 2 novembre 2015

Judes Landry

Maire

JL/ml

p.j. - liste des contrats
 - liste des fournisseurs